

RENTRÉE 2021/2022

Terminale STMG

Etablissement Privé d'Enseignement Général, Technologique et
Professionnel

23, place du petit Martroy – 95300 PONTOISE

Tél : 01.34.20.13.13

PROPOSITION DE LECTURES DE VACANCES

- ENTREE EN TERMINALE GENERALE et TECHNOLOGIQUE -

Rentrée 2021/2022

(Choisir et lire au moins 1 œuvre pendant les vacances parmi celles proposées)

Achetez de préférence les éditions proposées car certaines œuvres seront peut-être étudiées ou abordées en classe ; elles sont accompagnées d'un *)

- Qu'est-ce que la philosophie antique, Pierre Hadot, éditions Gallimard, collection folio
(lecture plaisir, ne sera pas étudiée en classe, mais œuvre riche en enseignement et aide à comprendre ce qu'était la philosophie à son origine dans toute sa pratique et sagesse)
- Apologie de Socrate, Platon, éditions Hatier, collection classique & CIE philo.
 - La République, Platon, éditions de poche Flammarion. *
- Lettre à Ménécée, Epicure, éditions Hatier, collection classique & CIE philo. *
- Le Prince, Machiavel, éditions Hatier, collection classique & CIE philo. *
- Discours de la méthode, Descartes, éditions de poche Flammarion. *
- Méditations métaphysiques, Descartes, éditions de poche Flammarion. *
 - Du contrat social, Rousseau, éditions de poche Flammarion. *
- Qu'est-ce que les Lumières, Kant, éditions Hatier, collection classique & CIE philo. *
 - Généalogie de la morale, Nietzsche, éditions Nathan.
 - Cinq leçons sur la psychanalyse, Freud, éditions de poche payot. *
 - L'existentialisme est un humanisme, Sartre, éditions ellipses.
 - 1984, Orwell, éditions Gallimard, collection folio. *
- Propos sur le bonheur, Alain, éditions Gallimard, collection folio. *
 - Cinéphilos, Pourriol, éditions de poche hachette.

Année scolaire 2021/2022

LISTE DES FOURNITURES : Terminale STMG

	FOURNITURES
PHILOSOPHIE	<ul style="list-style-type: none"> - 1 grand cahier 24x32 grands carreaux (140 pages) - 1 grand cahier 24x32 grands carreaux (96 pages) <ul style="list-style-type: none"> - 12 intercalaires A4 - 1 paquet de pochettes plastiques transparentes - Blister marque-pages rigides (exemples : Post-it, Pergamy) - Surligneurs, feutres fins 9 couleurs, colle, règle, ciseaux...
ANGLAIS	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier 21x29.7 grands carreaux (96 pages) - Dictionnaire de poche bilingue à apporter à chaque cours.
ESPAGNOL	<ul style="list-style-type: none"> - 1 grand cahier 24x32, grands carreaux (96 pages) - Dictionnaire de poche bilingue (Editions Larousse)
ALLEMAND	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier 21x29.7 grands carreaux (96 pages)
HISTOIRE-GÉO-EMC	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier 21x29.7 grands carreaux (96 pages) Crayons de couleur
MATHÉMATIQUES	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier 21x29.7 à petits carreaux (96 pages) <ul style="list-style-type: none"> - 1 lutin de 60 vues - Calculatrice Graphique NUMWORKS (Un modèle unique facilitant l'enseignement dispensé sur l'usage des calculatrices).
DROIT-ECONOMIE	<ul style="list-style-type: none"> - 1 lutin de 200 vues (reprendre celui de 1^{ère} pour les anciens élèves)
MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMERIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier 21x29.7 grands carreaux (96 pages)
MERCATIQUE	<ul style="list-style-type: none"> - 1 cahier 21x29.7 grands carreaux (96 pages)

<p style="text-align: center;">ARTS PLASTIQUES (Option facultative)</p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 pochette à dessin format raisin (50 x 65 cm) ou demi grand aigle (52x75) étiquetée avec le nom et la classe. - 1 douzaine de feuilles à dessin blanches au format 50 x 65 cm, 180 g/m2 ou 225 g/m2 <ul style="list-style-type: none"> - 1 carnet de croquis au format A5 ou A4 pour les ébauches, croquis et prises de notes. <ul style="list-style-type: none"> - 1 chemise à rabats au format A4 - 1 petit carnet de notes au format A6. <p style="text-align: center;"><u>Pour la peinture :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Peinture acrylique en tube : rouge vermillon, bleu, jaune, vert, blanc et noir. - Peinture gouache en tube : Couleurs primaires + blanc et noir <ul style="list-style-type: none"> - Pinceaux fins et épais 4 à 16 / brosses 6 et 12 - Couteaux à peindre de formes et de tailles différentes (pour travailler l'œuvre en empâtement). <p style="text-align: center;"><u>Pour le dessin :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Crayon à papier HB, 2B et 4B - 1 boîte de crayons aquarellables <ul style="list-style-type: none"> - 1 boîte de pastels secs - 1 boîte de pastels gras - 1 boîte de Fusain tendre - 1 bombe de fixatif pour crayons, pastels et fusain (à défaut, une laque pour cheveux en bombe premier prix)
<p style="text-align: center;"><i>A PRÉVOIR</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - Copies simples/doubles grands carreaux - Clé USB 8 Giga

Les cahiers à spirale et les classeurs sont interdits, sauf à la demande du professeur, l'élève devant disposer, pour consultation, de l'ensemble de ses cours précédents.

- CLASSE DE TERMINALE STMG -
Année 2021/2022

Liste de cahiers d'activités / dictionnaires à se procurer pour la rentrée

DISCIPLINE	TITRE	AUTEUR(S)	EDITEUR	ANNEE	ISBN
MERCATIQUE	Mercatique Edition 2020	S. Abeille, N. Dubois-Bouhier	FONTAINE PICARD	2020	9782744631511
MANAGEMENT	Management, sciences de gestion et numérique	Karine Dufour, Philippe Forges	FONTAINE PICARD	2020	9782744631481
PHILOSOPHIE	La philosophie de A à Z	Laurence Hansen-Love	HATIER	2021	9782401073654
ECONOMIE	Economie Term STMG - Réflexe	Olivia Lenormand, Audrey Buf	NATHAN TECHNIQUE	2020	9782091670423

Quant aux autres manuels scolaires, ils sont fournis par l'établissement.

Une fiche récapitulative des manuels prêtés pour l'année scolaire sera distribuée aux élèves le jour de la rentrée, avec le montant du chèque de caution à apporter pour le jour de la distribution des livres (semaine de la rentrée).

RENTRÉE DES CLASSES – Année scolaire 2021/2022

Jeudi 02 septembre 2021 :

(Rentrée au 13, rue de la Citadelle à Pontoise)

6 ^{èmes} : 08 h 30	Sortie à 16 h 00
5 ^{èmes} : 09 h 30	Sortie à 16 h 00
4 ^{èmes} : 10 h 30	Sortie à 16 h 00

(Rentrée au 23, Place du Petit Martroy à Pontoise)

3 ^{ème} : 14 h 00	Sortie à 16 h 00
----------------------------	------------------

Vendredi 03 septembre 2021 :

(Rentrée au 23, Place du Petit Martroy à Pontoise)

2 ^{ndes} Générales et 2 ^{nde} Pro : 09 h 00	Sortie à 16 h 00
1 ^{ères} Générales - STMG et Pro: 10 h 00	Sortie à 16 h 00
T ^{ales} Générales - STMG et Pro: 11 h 00	Sortie à 16 h 00

Les études surveillées du soir débuteront le mardi 07 septembre 2021 pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} et le lundi 13 septembre pour les classes de 3^{ème}. (Le formulaire d'inscription sera remis à l'élève le jour de la rentrée).

Réunion de rentrée à l'attention des parents :

6^{èmes}, 5^{èmes}, 4^{èmes} : Lundi 06 septembre à 17h00 (au 13, rue de la Citadelle)

1^{ères} Générales, 1STMG, T^{ales} Générales et TSTMG : Mardi 07 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

3^{èmes}, 2^{ndes} Générales : Jeudi 09 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy).

2^{nde}, 1^{ère} et T^{ale} Pro Commerce : Vendredi 10 septembre à 17h00 (au 23, Place du Petit Martroy)

Un photographe passera dans l'établissement le jeudi 09 septembre afin de réaliser des photos d'identité (format numérique indispensable pour les bulletins scolaires).

L'autorisation du droit à l'image devra donc être impérativement rendue le jour de la rentrée.

L'emploi du temps de la classe sera distribué le jour de la rentrée.

Documents à remettre au premier appel

(Dans une enveloppe format 21 × 29,7 portant le nom et la classe de l'élève)

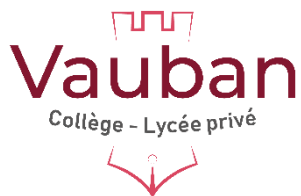
*** Pour TOUS les élèves :**

- La fiche de renseignements complétée et signée
- La fiche d'urgence à l'attention des secours complétée et signée
- La fiche d'autorisations
- L'attestation d'assurance scolaire 2021/22
- La photocopie de recensement pour tous les élèves nés avant le 31 décembre 2005.

(La loi n°97-1019 du 28 octobre 1997 modifiée, portant réforme du service national, fait obligation aux jeunes Français de se faire recenser puis de participer à une Journée Défense et Citoyenneté. Les articles L 113-4 et L 114-6 du code du service national prévoient qu'avant l'âge de 25 ans les intéressés ne peuvent s'inscrire à un examen ou à un concours soumis à l'autorité publique que s'ils sont en règle avec la loi).

*** Pour les NOUVEAUX élèves :**

- Les livrets d'évaluations de CM1/CM2 *(pour les élèves qui entrent en 6^{ème} et qui ne nous l'ont pas déjà remis)*
- L'EXEAT de sortie de l'établissement précédent : Impératif dans un délai de deux semaines *(sauf entrée en 6^{ème})*
- Entrée en Terminale : La photocopie du relevé de notes obtenues aux épreuves anticipées de Première *(pour les nouveaux élèves)* + le livret scolaire et la photocopie du relevé de notes du Bac *(pour les redoublants)*
- Entrée en Seconde : Photocopie du relevé des notes obtenues au Brevet des Collèges, qui sera à nous remettre au mois d'octobre.



PROGRAMME DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

PREMIER TRIMESTRE (du 13/09/21 au 17/12/21) :

- * SERIE 1 : du lundi 13 septembre au vendredi 08 novembre.
Remise du relevé de notes : vendredi 19 novembre.

- * EXAMEN TRIMESTRIEL :
 - Ecrits : lundi 22 novembre.
mardi 23 novembre.
mercredi 24 novembre.
jeudi 25 novembre.Suivant un emploi du temps distribué ultérieurement.

- Oraux (1^{ères} et T^{ales}) : jeudi 09 décembre.
vendredi 10 décembre.

- Remise du relevé de notes : vendredi 17 décembre.

DEUXIEME TRIMESTRE (du 03/01/22 au 01/04/22) :

- * SERIE 2 : du lundi 03 janvier au vendredi 14 février.
Remise du relevé de notes : vendredi 11 mars.

- * EXAMEN TRIMESTRIEL :
 - Ecrits : lundi 14 mars
mardi 15 mars.
mercredi 16 mars.
jeudi 17 marsSuivant le même emploi du temps que celui de l'examen du premier trimestre.

- Oraux : (1^{ères} de français) : jeudi 31 mars.
vendredi 01 avril.

- Remise du relevé de notes : vendredi 08 avril.

* STAGE EN ENTREPRISE :

Pour les classes de 3^{ème}, stage en entreprise du lundi 17 janvier au vendredi 21 janvier.

Pour les classes de 2nde Générale, stage en entreprise du lundi 17 janvier au vendredi 21 janvier.

TROISIEME TRIMESTRE (du 04/04/22 au 14/06/22) :

- * SERIE 3 : du lundi 04 avril au vendredi 30 mai.
Remise du relevé de notes : vendredi 03 juin. (Pour les élèves de 6^{ème} à 4^{ème}).

Les notes se poursuivront après la fin de la série 3 et apparaîtront sur Pronote puis sur le bulletin trimestriel.

APPRECIATIONS DES PROFESSEURS :

Elles seront envoyées par la poste à l'issue des conseils de classe (fin juin).

REUNIONS DE RENTREE :

- Le lundi 06 septembre (17h00) pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème}, 4^{ème} (rue de la citadelle).
- Le mardi 07 septembre (17h00) pour les classes de 1^{ère} Générale, 1^{ère} STMG, T^{ale} Générale et T^{ale} STMG.
- Le jeudi 09 septembre (17h00) pour les classes de 3^{ème} et 2nde Générale.
- Le vendredi 10 septembre (17h00) pour les classes de 2nde Pro, 1^{ère} Pro et T^{ale} Pro Commerce.

REUNIONS PARENTS – PROFESSEURS

- 6^{ème} 1, 6^{ème} 2, 6^{ème} 3: Samedi 08 janvier (8h30 – 12h30)
- 5^{ème} 1 et 5^{ème} 2: Samedi 22 janvier (8h30 – 12h30)
- 4^{ème} 1 et 4^{ème} 2: Mardi 14 décembre (17h00– 20h00)
- 3^{ème} 1 et 3^{ème} 2 : Jeudi 13 janvier (17h00– 20h00)
- 2nde 1 et 2nde 3 : Jeudi 02 décembre (17h00 – 20h00)
- 2nde 2, 1^{ères} Générales, 1STMG : Mardi 30 novembre (17h00 – 20h00)
- T^{ales} Générales et STMG : Jeudi 16 décembre (17h00 – 20h00)
- 2nde et 1^{ère} Professionnelle : Jeudi 03 février (17h00 – 20h00)
- T^{ale} Professionnelle : Lundi 13 décembre (17h00 – 20h00)

LES COMPOSITIONS SERONT SUPPRIMEES :

- Du lundi 08 novembre au vendredi 17 décembre.
- Du lundi 14 février au vendredi 01 avril.

Les élèves de terminales seront libérés aux heures correspondantes.

ETUDES DU SOIR :

Elles débuteront le :

- Jeudi 09 septembre pour les classes de 6^{ème}, 5^{ème} 4^{ème} et le lundi 13 septembre pour les classes de 3^{ème}.

Elles seront supprimées aux dates suivantes :

- Le mardi 30 novembre (Martroy)
- Le jeudi 02 décembre. (Martroy)
- Le lundi 13 décembre. (Martroy)
- Le jeudi 16 décembre. (Martroy)
- Le mardi 14 décembre. (Citadelle)
- Le jeudi 13 janvier (Martroy)
- Le jeudi 03 février (Martroy)

FIN DES COURS :

! (Sous réserves, l'établissement pouvant être déclaré centre d'examen et les professeurs mobilisés pour participer au déroulement et à la correction des épreuves).

- Classes de 6^{ème} à 4^{ème} : mercredi 22 juin après les cours :

(Pour les classes de 3^{ème}, les mercredi 15, jeudi 16, vendredi 17 juin seront consacrés à des cours de révisions et de préparation au brevet, suivant un emploi du temps communiqué ultérieurement. Un programme de révision sur quatre semaines sera remis aux élèves le lundi 16 mai).

- Classes de 3^{ème}, 2^{nde} : mardi 14 juin.

- Classes de 1^{ère} : vendredi 10 juin.

Les élèves de Première Générale et STMG viendront après l'arrêt des cours pour achever le programme de français, réviser leurs notions et passer des oraux blancs.

Ce programme sera défini et distribué par le professeur la dernière semaine de mai.

- Classes de Terminale : mercredi 08 juin après les cours.

VACANCES :

- Vacances de Toussaint : Du vendredi 22 octobre après les cours au lundi 08 novembre au matin.
- Vacances de Noël : Du vendredi 17 décembre après les cours au lundi 03 janvier au matin.
- Vacances d'Hiver : Du vendredi 18 février après les cours au lundi 07 mars au matin.
- Vacances de Printemps : Du vendredi 22 avril après les cours au lundi 09 mai au matin.

LES CLASSES VAQUERONT :

- Jeudi 11 novembre
- Lundi 18 avril
- Du mercredi 25 mai après les cours au lundi 30 mai au matin
- Lundi 06 juin

Dans l'éventualité où l'établissement serait déclaré centre d'examen, les classes pourraient être libérées les jours d'épreuves.

Signature des parents

ELEVE

NOM : _____ PRENOM : _____ SEXE : M F
NE(E) LE : _____ LIEU (CP + VILLE) : _____
CLASSE : _____
REGIME : Demi-pensionnaire Externe
ADRESSE : _____
CP : _____ VILLE : _____
TEL PORTABLE : _____ MAIL @ : _____

REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ELEVE (Conforme au livret de famille)

Lien entre les responsables légaux :

Mariés Pacsés Vie maritale Divorcés Séparés Célibataire Veuf (ve)

Autorité parentale :

Conjointe Mère Père Autre

RESPONSABLE LEGAL 1 (A contacter en priorité)

Qualité : Père Mère Tuteur Autre : _____
NOM : _____
PRENOM : _____
PROFESSION : _____
ADRESSE : _____
CP + VILLE : _____
TEL DOMICILE : _____
TEL PORTABLE : _____
TEL TRAVAIL : _____
ADRESSE MAIL : _____

RESPONSABLE LEGAL 2

Qualité : Père Mère Tuteur Autre : _____
NOM : _____
PRENOM : _____
PROFESSION : _____
ADRESSE : _____
CP +VILLE : _____
TEL DOMICILE : _____
TEL PORTABLE : _____
TEL TRAVAIL : _____
ADRESSE MAIL : _____

Date : _____ Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2

(Document non confidentiel – A remplir par les familles à chaque début d'année scolaire)

ELEVE

NOM : _____ PRENOM : _____ SEXE : M F
NE(E) LE : _____ LIEU (CP + VILLE) : _____
CLASSE : _____

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Observations particulières que vous jugez utiles de porter à la connaissance de l'établissement (allergies, traitement en cours, PAI, précautions particulières à prendre :

.....
.....

REPRESENTANTS LEGAUX DE L'ELEVE (Conforme au livret de famille)

RESPONSABLE LEGAL 1: *(Personne à contacter en priorité)* Père Mère Autre

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CP + VILLE : _____

TEL MOBILE : _____

RESPONSABLE LEGAL 2: Père Mère Autre

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

CP + VILLE : _____

TEL MOBILE : _____

AUTRE PERSONNE A CONTACTER SI URGENCE :

NOM : _____ PRENOM : _____

LIEN DE PARENTE AVEC L'ELEVE : _____

TEL MOBILE : _____

INFORMATIONS ASSURANCE DE L'ELEVE

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

Numéro de sécurité sociale de l'enfant : _____

Responsabilité civile : OUI NON

Nom et Adresse de la compagnie d'assurance : _____

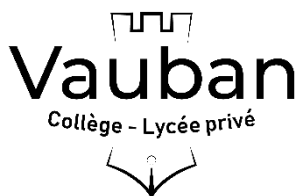
Nom et adresse du médecin traitant : _____

Je soussigné (e) _____ autorise / refuse l'anesthésie de mon enfant au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il aurait à subir une intervention chirurgicale.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2



FICHE D'AUTORISATIONS

ANNEE SCOLAIRE 2021/2022

(A remplir et signer par les 2 parents en cas d'adresses différentes)

DROIT A L'IMAGE

Un photographe intervient la semaine de la rentrée afin de réaliser des photos d'identité au format numérique, qui seront portés sur les bulletins scolaires et sur Pronote.

Je soussigné (e), _____, responsable légal 1 de l'élève _____,

Autorise

Refuse,

Je soussigné (e), _____, responsable légal 2,

Autorise

Refuse,

Le collège et lycée privés VAUBAN à photographier mon enfant pour l'année scolaire 2021/2022.

Dans le cadre des activités scolaires (voyages, journée à thème, activités...) nous sommes amenés à photographier et/ou filmer nos élèves et diffuser quelques clichés sur notre site internet et/ou sur la page Facebook, Twitter ou Instagram de l'Etablissement.

Je soussigné (e), _____, responsable légal 1 de l'élève _____,

Autorise

Refuse,

Je soussigné (e), _____, responsable légal 2,

Autorise

Refuse,

Le collège et lycée privés VAUBAN à diffuser les clichés de mon enfant pour l'année scolaire 2021/2022.

AUTORISATION DE SORTIE - UNIQUEMENT POUR LES LYCEENS (2^{nde} à Terminale)

En cas de modifications exceptionnelles d'emploi du temps :

Je soussigné (e), _____, responsable légal 1 :

Autorise mon enfant à ne pas rester en étude, en fin de matinée et/ou en fin de journée

Souhaite que mon enfant reste SYSTEMATIQUEMENT en étude dans l'Etablissement.

Je soussigné (e), _____, responsable légal 2 :

Autorise mon enfant à ne pas rester en étude, en fin de matinée et/ou en fin de journée

Souhaite que mon enfant reste SYSTEMATIQUEMENT en étude dans l'Etablissement.

Nous attestons avoir pris connaissance du règlement en vigueur et certifions sur l'honneur l'exactitude des informations renseignées ci-dessus et nous nous engageons à signaler tout changement au service scolaire.

Date :

Signature du responsable légal 1

Signature du responsable légal 2